

## **Projet Educatif**

### **Le public, le territoire, les périodes**

#### *Introduction*

Le service jeunesse organise pour chaque période de vacances un programme d'activités ludiques et éducatives en direction des jeunes âgés de 11 à 18 ans de la commune et des communes ayant conclu avec la ville de Bonneville une convention de participation aux frais de fonctionnement du service jeunesse.

Ces animations ont pour rôle de favoriser le développement harmonieux de leurs personnalités, de leur permettre l'accès à l'autonomie en suscitant notamment leur participation à la vie communale par la prise d'initiatives et de responsabilités.

1 ) L'ensemble des activités du service jeunesse s'appuient sur des valeurs humanistes qui sont : Le respect de l'autre dans toute sa différence, l'entraide et la fraternité.

Par ailleurs ces activités ont pour rôle d'aider le jeune à rompre avec des phénomènes d'isolement, ou d'oisiveté. Elles s'inscrivent au titre de la prévention de la délinquance.

2 ) Les activités proposées s'adressent aux jeunes habitant l'ensemble du territoire communal

3) Les périodes de fonctionnement sont :

- les vacances de Toussaint
- les vacances de Noël
- Les vacances de Février
- Les vacances de Pâques
- Les vacances d'été (Juillet et août)

### **Nos objectifs éducatifs**

#### *Se divertir:*

Les activités proposées visent au divertissement du plus grand nombre possible de jeunes. Cette notion du divertissement, de l'amusement vient en complément du temps consacré à l'école ou à la famille. Afin de correspondre aux attentes du plus grand nombre, les activités devront être diversifiées, non répétitives et en adéquation avec les centres d'intérêt des jeunes.

#### *Découvrir et faire de nouveaux apprentissages:*

Les activités proposées doivent permettre aussi d'élargir ses champs de connaissances en complémentarité avec ce qu'il peut apprendre à l'école.

Découvrir de nouvelles pratiques sportives, culturelles, sociétales, de nouveaux paysages: autant de nouveaux acquis lui permettant de se construire pour devenir un être de connaissances.

Hormis leurs côtés ludiques, les activités proposées ont pour objectif que le jeune puisse s'initier à d'autres pratiques qui lui donneront peut être l'envie de pratiquer cette activité de façon plus approfondie en club ou tout simplement en famille.

L'intention est de faire découvrir au jeune de nouvelles sensations, de se découvrir des capacités, d'apprendre à se connaître et à progresser.

L'animateur a alors un rôle d'accompagnant à la progression en aidant le jeune à prendre conscience de ses limites et des différentes contraintes liées à la pratique de l'activité.

*S'ouvrir sur le monde et prendre des initiatives:*

L'équipe d'animation doit posséder suffisamment d'ambition et d'esprit d'innovation pour aider les jeunes à s'affranchir des différentes contraintes qui les empêchent parfois de rêver et de construire des projets d'envergure. Il faut alors aider ces jeunes à vaincre la peur de l'inconnu, l'incertitude, à quitter un quotidien rassurant en leur faisant faire prendre confiance en eux, et en leur prouvant que tout est possible.

Apprendre à être mobile, oser se dire que l'on est un citoyen du monde.

C'est dans cet état d'esprit que l'équipe d'animation doit permettre aux jeunes de construire leurs projets.

*Intégrer les règles de socialisation:*

On entend par socialisation le processus par lequel l'enfant ou l'adolescent intègre Les règles de notre société : valeurs, codes, normes afin qu'il intègre la vie sociale.

Nous nous attacherons tout particulièrement au sein de nos activités à développer

Cette notion car elle est pour nous le socle indispensable à toute évolution pour le Jeune.

L'équipe d'animation se chargera de définir un cadre pour la pratique des activités.

Néanmoins, cela ne doit pas empêcher l'esprit d'initiative, la mise en responsabilité ou l'esprit de créativité du jeune si cela est accepté par l'animateur.

On considère alors que le cadre est composé de règles incontournables et d'autres qui peuvent être négociées.

La mise en place des activités feront donc l'objet à chaque fois d'une définition en équipe de ce qui est autorisé et de ce qui ne l'est pas.

Le cadre et l'ambiance instaurés par l'équipe doivent permettre au jeune d'intégrer:

- La notion du vivre ensemble et du vivre avec
- de partager des tâches quotidiennes
- de respecter les règles du groupe et de celles qui conditionnent la pratique des activités.
- le sens du partage, de l'amitié et de la solidarité.

*Sensibiliser les jeunes aux questions liées à l'environnement*

La situation écologique de notre planète nous alerte sur nos comportements quotidiens qui compromettent l'avenir de l'éco-système. Nous autres éducateurs au sens large avons une mission de sensibilisation à l'ensemble de ces problèmes. Cet encadrement des jeunes générations doit être traduit par des actions simples, compréhensibles et à forte plus value éducative.

### **Activités mises en oeuvre**

- Elles doivent répondre à une volonté de divertissement, et doivent posséder des intérêts pédagogiques et éducatifs.
- Elles doivent représenter une source d'intérêt pour le jeune, actuelle, dans l'air du temps: Ce sont les activités fun , de glisse, les sports mécaniques , le laser game etc.
- Elles doivent susciter chez le jeune l'esprit d'équipe et le développement des jeux de stratégies: sports collectifs, Paint Ball etc.
- Elles doivent permettre au jeune d'acquérir le sens de l'effort, l'envie de se dépasser, de vouloir atteindre un but: Escalade, randonnée, parc aventures etc.
- De prendre conscience de son environnement et de le respecter: randonnée pédestre, ski, VTT etc.
- Elles doivent apprendre au jeune à se maîtriser, d'intégrer les règles de sécurité, de prendre conscience du danger: Karting, Paint Ball, équitation etc.
- D' approfondir ses connaissances: spectacles, musées etc.

Par ailleurs le choix des activités se fait aussi en fonction de la qualité des prestataires auquel on fait appel que ce soit sur le plan technique ou pédagogique.

### **Réunions**

L'équipe d'animation se souciera d'agir avec cohérence et professionnalisme en ne cherchant pas à poser des jugements de valeurs sur des individus ou des situations. Elle cherchera bien au contraire à donner du sens à son action.

- Dans ce sens l'équipe se dotera de temps de réunions pour affiner ses objectifs:  
Des temps sont prévus avant chaque période d'activités, l'ensemble de l'équipe y est convié.  
Ce temps est consacré à l'élaboration
- du programme d'activités
  - des contenus pédagogiques
  - et à la mise en place des Moyens mis en oeuvre

### **Evaluation**

Une réunion est prévue au terme de chaque semaine d'activités, ce temps est consacré à faire un point sur l'organisation des activités, sur l'évolution des jeunes et de l'équipe.

### **Encadrement et règles de sécurité**

L'équipe d'animation est composée d'animateurs permanents et de vacataires.  
L'ensemble de l'équipe dispose des diplômes requis par Jeunesse et sports, ou se trouve en voie de qualification .  
Les vacataires sont titulaires d'un brevet d'aptitude aux métiers de l'animation ou sont en cours de formation.

Dans tous les cas l'équipe agit dans le strict respect des différentes réglementations concernant les activités pour adolescents.

### **Implication et participation des parents( les parents comme partenaires)**

Le service jeunesse doit laisser une large place aux parents, dans le but notamment de les associer à la gestion du temps libre de leurs enfants

- Ils sont systématiquement informés des activités du service par le biais d'une plaquette informative.
- Ils ont invités à une réunion de présentation des activités.
- Ils sont sollicités à travers un questionnaire au terme de chaque période d'activités

### **Informations**

Un plaquette d'information est diffusée trois semaines avant chaque période d'activités, elle comprend la présentation des activités, le coût, et les lieux d'inscription.